

Département de l'Ariège
MAIRIE DE LOUBIERES

Téléphone: 05.61.05.33.65

courriel : mairie.loubieres@orange.fr

Compte rendu du conseil municipal du 9 mars 2022

Présents :

Mesdames : Fabienne VIGNES, Chantal AUGÉ, Muriel CAVAILLES, Nadine LAURENS, Anne MORANDEIRA.

Messieurs : Denis BELARD, Frédéric JEAN, Daniel JEAN, Gérard ROUGE.

Absent excusé : Quentin MICHELON.

Secrétaire de séance : Denis BELARD.

Ordre du jour :

- 1) Préparation budget 2022 ;
- 2) Election présidentielle ;
- 3) Problème locataire ;
- 4) Poste de l'employé communal - Alain Cortes;
- 5) Parc Naturel Régional (PNR) ;
- 6) Point sur la SIVE ;
- 7) Questions diverses.

Validation par le conseil municipal du précédent compte rendu, en date du 9 février 2022.

1) Préparation budget 2022

Le conseil municipal souhaite :

- Programmer, en 2022, l'acquisition des emplacements réservés (n°1, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 14, 16 et 18) prévus dans notre Plan Local d'Urbanisme.

N°	OPERATIONS AU BENEFICE DE LA COMMUNE	SURFACE / EMPRISE
1	Création voirie structurante secteur La Plaine	Longueur : 360m / Largeur : 10m
2	Acquisition fossé et ouvrage de surverse créés par RTM pour protection contre le risque inondation entre le ruisseau de Calvet et la route du Col del Fach	Longueur : 196m / Largeur : 3m
3	Acquisition impasse de la Plaine pour desserte et corridor prairial	Longueur : 148m / Largeur : 9m
4	Création bassin de rétention des eaux pluviales avec aménagement paysager	Surface : 4830m ²
5	Création liaison douce chemin de la Prado	Longueur : 110m / Largeur : 3m
6	Création liaison douce et réseau pluvial jusqu'au bassin de rétention	Longueur : 270m / Largeur : 3m
7	Elargissement virage entre la voirie départementale et le chemin du Plantaurel dans le village	Surface : 353m ²
8	Création liaison douce sur réseau de collecte des eaux usées	Longueur : 87m / Largeur 6m sur la parcelle n°902 et 3m sur la parcelle n°891
9	Acquisition fossé et ouvrage de surverse créés par RTM pour protection contre le risque inondation entre le ruisseau des Graousses et le chemin des Graousses	Longueur : 164m / Largeur : 3m
10	Implantation abris bus en bordure du chemin de la Prado	Surface : 13m ²
11	Acquisition fossé et ouvrage de surverse créés par RTM pour protection contre le risque inondation entre le ruisseau des Graousses et le chemin de la Frau	Longueur : 219m / Largeur : 3m
12	Création voirie pour accès au bassin de rétention des eaux pluviales	Longueur : 100m / Largeur : 6m
13	Création fossé jusqu'au ruisseau des Naouzes et chemin d'exploitation	Longueur : 200m / Largeur : 3m
14	Création chemin de randonnée	Longueur : 600m / Largeur : 3m
15	Création chemin de randonnée et liaison intercommunale	Longueur : 1360m / Largeur : 3m
16	Implantation abris bus en bordure du chemin de la Frau	Surface : 10m ²
17	Equipement public (zone de propreté)	Surface : 60m ²
18	Equipement public (poste de distribution public)	L : 6m / l : 4m

- Régulariser le foncier par l'acquisition de parcelles au lotissement de la Plaine.

Présentation et discussion autour des orientations budgétaires 2022.

2) **Election présidentielle :**

Les collèges électoraux sont convoqués pour procéder à l'élection du Président de la République Française, les 10 et 24 avril 2022.

Répartition des permanences des élus autour de l'urne.

Premier tour :

8h à 10h = Quentin MICHELON et Frédéric JEAN

10h à 12h = Anne MORANDEIRA et Nadine LAURENS

12h à 14h = Daniel JEAN et Gérard ROUGE

14h à 16h = Chantal AUGÉ et Muriel CAVAILLES

16h à 19h = Fabienne VIGNES et Denis BELARD

Deuxième tour :

8h à 10h = Quentin MICHELON et Frédéric JEAN

10h à 12h = Anne MORANDEIRA et Nadine LAURENS

12h à 14h = Nadine LAURENS et Gérard ROUGE

14h à 16h = Chantal AUGÉ et Muriel CAVAILLES

16h à 19h = Fabienne VIGNES et Denis BELARD

3) **Problèmes de locataire**

Maître Virginie BOUCHET est retenue par le conseil municipal, pour un montant de 1 500€ HT, afin de régler le contentieux que nous avons avec des locataires indélécatés.

Les missions de l'avocate seront :

- réalisation d'un dossier d'assignation en résolution judiciaire devant le juge des contentieux ;
- étude des arguments adverses ou des conclusions adverses si les locataires font le choix de faire intervenir un avocat.

Le trésorier payeur va procéder à la désignation d'un huissier pour le compte du trésor public.

4) **Poste de l'employé communal - Alain Cortes**

Une délibération est prise pour régulariser le poste d'Alain Cortes en tant d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Rendez-vous est pris avec le centre de gestion pour mettre son contrat à jour.

5) **Parc Naturel Régional (PNR)**

Muriel CAVAILLES, déléguée de la commune au PNR informe le conseil concernant la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du PNR, du 16 février 2022, réuni en visioconférence avec les points suivants à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du budget primitif 2022
 - 2) Présentation d'un nouveau dispositif financier pour une gestion des forêts des Pyrénées Ariégeoises : Sylv'acctes
 - 3) Révision de la Charte : Architecture de la Charte, Objectifs de Qualité Paysagère
 - 4) Emplois
-
- 1) La construction du budget 2022 du SM PNR PA tient compte de 4 missions à savoir la poursuite des travaux de révision de la charte, la poursuite des projets en cours, le lancement de nouveaux projets et la mise à disposition de l'équipe d'ingénierie du Syndicat pour répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Pour soutenir son activité et son niveau de service une augmentation des cotisations statutaires pour 2022 a été proposée au vote.

Les cotisations statutaires sont celles réglées par les collectivités membres. Statutairement, 50 % sont apportées par la Région Occitanie, 25 % par le Département de l'Ariège et 25 % par les communes.

La commune de Loubières s'est abstenue lors du vote de la cotisation 2022 à 3,89 €/habitant, soit une augmentation de +43.6%

A titre indicatif, la cotisation en 2021 était de 2.71€/habitant.

2) SYLV'ACCTES

Il s'agit d'une association qui accompagne les propriétaires publics et privés pour la gestion de leurs forêts. Cela permet de construire les forêts de demain en finançant des « actions forestières vertueuses qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. »

LE PNR invite ses membres à faire connaître cet outil de gestion.

Pour plus d'informations : <https://www.sylvacctes.org/massif-des-pyrenees-ariegeoises/>

3) Révision de la charte du Parc

Présentation en séance des objectifs de qualité paysagère avec la définition de 11 unités paysagères (partie continue du territoire cohérente d'un point de vue paysager) et de 32 objectifs de qualité paysagère.

4) Le renouvellement d'emplois en CDD dans le cadre de programmes en cours a été proposé au vote.

Suite à la réunion du Comité Syndical du PNR, du 16 février 2022, la commune a reçu un courrier daté du 22 février 2022 relatif à l'augmentation des cotisations statutaires : « ...Augmentation des cotisations statutaires pour maintenir la voilure de la structure et pour permettre de continuer à bénéficier de la précieuse ingénierie du PNR... » et le titre d'appel à cotisation, le 28 février 2022.

Une lettre sera envoyée au PNR afin qu'il nous fournisse un complément d'information.

6) Point sur le Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative SIVE

Suite au vote du Conseil Municipal de Saint-Jean-de-Verges contre le budget supplémentaire voté en Conseil de SIVE, les maires des trois communes du RPI ainsi que la Présidente du SIVE ont été reçus en Préfecture. Il a été rappelé que, les compétences scolaires et périscolaires ayant été transférées au SIVE, les dispositions prises en Conseil de SIVE s'imposent aux collectivités.

Le premier Comité de Pilotage du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) a eu lieu le 8 mars en présence de Mme BEGOU, chargée de missions Territoires Éducatifs 09. Un accompagnement des équipes sera proposé pour progresser dans l'amélioration du climat scolaire, axe principal du nouveau PEDT.

7) Questions diverses

Guerre en Ukraine :

Plusieurs courriers et courriels sont arrivés au sujet de l'aide qui peut être apportée aux réfugiés de cette guerre.

Une synthèse sera réalisée par Frédéric JEAN

Bilan 2021 de l'éclairage public :



BILAN ECLAIRAGE PUBLIC 2021

LOUBIÈRES

Population : 314

Nombre d'armoire de commande :

Armoire : 3

Système en date

du 06/03/2014

Couleur nocturne :

Oui

Puissance totale Kw (hors autres points) :

5

Nombre d'autres points lumineux :

3

Estimation :

Conso annuelle Kwh :

21 260

Budget € TTC :

3 189

Nombre de points lumineux (hors autres points : terrain de sport-illuminations...) :

58

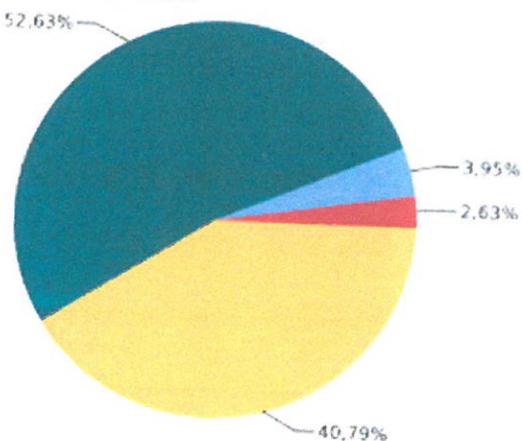
Nombre de points lumineux Hors Service (HS) ou Hors Ligne (HL) :

1

Répartition des sources lumineuses

Type de sources

■ Iodure IM - 2.63%
■ LED - 3.95%
■ Sodium Haute Pression - 52.63%
■ Tube Fluor - 40.79%



Maintenance

Nombre de dépannages : 1

Matériels à changer réglementairement avant 2025 :

Boules : 0

Infos utiles

Lien plateforme cartographique

<http://sde09.sig-online.fr/sde09/>

SDE09 - ZA Jouleu BP10177 St Jean de Verges

09000 FOIX - Tél : 05 34 09 85 30

Mail: contact@sde09.fr

Site internet : www.sde09.fr

Document édité par le Syndicat SDE09, adresse des abonnés : voir sur le site internet du Syndicat d'Énergie de l'Ariège

Le prochain conseil municipal est fixé normalement au 6 avril 2022.

Le secrétaire :